

# Technicien en comptabilité

# Offre d'emploi

Concours n° 742



## SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de son supérieur, la personne titulaire de ce poste effectue diverses tâches relatives à la production de la paie; plus spécifiquement, elle effectue la saisie de données, en vérifie l'exactitude, procède au calcul de la paie ainsi qu'au calcul et au paiement des retenues à la source et des contributions de l'employeur; elle effectue le traitement des factures d'achat avant paiement en s'assurant du respect des politiques et procédures afférentes ainsi que du paiement des comptes à payer; elle vérifie et transfère les données comptables relatives à la gestion des véhicules et de la machinerie ainsi que de l'inventaire.

## EXIGENCES

La personne recherchée doit être détentrice d'un diplôme d'études collégiales en administration jumelé à une expérience minimale d'une année dans des fonctions pertinentes à l'emploi. Toute autre combinaison de formation et expérience jugée équivalente pourra être considérée. Elle doit avoir de très bonnes connaissances des logiciels MS Excel et une bonne connaissance du français écrit et parlé. La minutie, la rigueur, l'autonomie, la capacité à travailler sous pression et l'habileté à entretenir des relations interpersonnelles cordiales sont autant de qualités recherchées.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps complet pour un horaire de 32,5 heures/semaine, du lundi au vendredi.
- Le salaire hebdomadaire, selon l'expérience et la compétence, se situe entre 749,04 \$ et 973,75 \$.
- Les autres conditions de travail sont régies par la convention collective des employés de bureau.

Pour soumettre votre candidature, rendez-vous à l'adresse suivante : [www.ville.rimouski.qc.ca/emplois](http://www.ville.rimouski.qc.ca/emplois)

**Les candidatures sont acceptées jusqu'à 16 h 30, le 20 mai 2016.**

Capitale économique du Bas-Saint-Laurent, Rimouski est une ville dynamique et accueillante, reconnue pour sa qualité de vie. La Ville de Rimouski applique la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*.

